

# La société électrique de la Côte voit la vie en vert

**GLAND** La Société électrique de la Côte vient au secours du chauffage à distance de Burtigny. Son directeur, Dieter Gisiger, explique pourquoi son conseil d'administration a décidé de se lancer à fond dans les énergies vertes de proximité.

YVES MERZ

La Société électrique intercommunale de La Côte (SEIC) alimente 9500 clients habitant les six communes propriétaires de la société: Duillier et Prangins. 99% de l'électricité distribuée est fournie par la coopérative Enerdis. Le reste provient de la petite centrale des Avouillons, située au fil de l'eau sur la Promentouse.

«C'est là que, il y a cent dix ans, les fondateurs de la société se sont attachés à produire de l'énergie locale et naturelle», rappelle l'actuel directeur, Dieter Gisiger. Tout un symbole! Car désormais, la SEIC met le paquet pour exploiter les ressources renouvelables de proximité.

Pas plus tard qu'hier, la société électrique a d'ailleurs investi près de 600 000 francs pour recapitaliser le thermorésseau de Burtigny (*une ci-dessous*). Et le 27 février prochain sera inauguré le chauffage à distance et à bois de Begnins, qui a été financé par la Becad, une

## ÉNERGIES

Dieter Gisiger, directeur de la Société électrique intercommunale de la Côte (SEIC), pose dans l'usine hydroélectrique des Avouillons, construite il y a plus d'un siècle pour produire de l'énergie locale et naturelle.



ONLE MICHAN

fonctionne avec de l'énergie verte.

«Et ce n'est pas tout. «Nous souhaitons mieux exploiter les sources d'eau, annonce Dieter Gisiger. Nous étudions la possibilité de chauffer à mazout de Côte-Ouest en un dispositif qui

## La SEIC assure l'avenir du thermorésseau

«Réunis en assemblée extraordinaire hier après-midi, les actionnaires du thermorésseau - chauffage à distance - de Burtigny ont accepté à l'unanimité que la SEIC recapitalise leur société. Pierre Hauser, président de la Sa et municipal, ven félicite alors que cet argent n'est distribué qu'au fur et à mesure du fonctionnement...»

Le capital-actions était de 410 000 francs. La SEIC a amené 590 000 francs. Elle

détiennent 59% des parts, la commune 34%, et le reste est aux mains de privés. «Les installations ont coûté un peu plus de 3 millions, explique le directeur de la SEIC, Dieter Gisiger. Les frais de raccordement et les subsides vont rapporter un demi-million chacun. Il faut donc 1 million de fonds propres pour aller demander un emprunt à une banque. C'est le montage.»

### Alternatives au nucléaire

«On reproche aux électriciens de vouloir absolument construire des centrales nucléaires. Nous démontrons que nous re-

trouvons purement écologiquement bon à prendre. Pour des raisons purement écologiques?

«Nous ne visons pas la rentabilité spéculative, l'argent vite gagné. Nous investissons principalement dans des infrastructures.» Et de rappeler que la SEIC, propriété intercommunale, a toujours été «empreinte

## Du zoo à la piscine

### ACCORD

Des lundi prochain, on pourra voir la faune européenne à Le Vaud et nager à Bassins avec un seul ticket.

Pourquoi ne pas piquer une tête dans la piscine de Bassins après avoir contemplant gypaètes, lynx et autres animaux du Zoo de La Garenne, à Le Vaud? Lidée, qui traitait dans la tête de Didier Lohri, syndic de Bassins, depuis trois ans, est devenue réalité.

Dès lundi, les visiteurs pourront acheter un billet combiné de 14 francs (7 francs pour les enfants) donnant accès à ces deux sites de loisirs situés à peu de distance l'un de l'autre. Leurs directions ont passé un accord si la formule, qui présente un rabais de 3 francs, fera mouche. Initiative locale, c'est un premier pas concret vers la mise en réseau des équipements touristiques du pied du Jura.

**www.lagerenne.ch** et **www.piscinedebassins.ch**

## MORGES

Fleuron des manifestations morgiennes, la Fête de la tulipe célèbre son 40e anniversaire avec une foule d'animations et la Turquie comme invité d'honneur.

Communément associée à la Hollande (où elle a été «améliorée»), la tulipe trouve son origine en Turquie. D'ailleurs son nom est issu du mot turc *tulbend*, en référence à son apparence qui évoque un turban. Elle a même connu son âge d'or au XVIIIe siècle, lorsque le sultan Ahmet III a instauré, dans son sérail, une fête printanière dédiée à la tulipe.

Ces origines encore récemment méconnues, la Fête de la tulipe a décidé de les mettre en évidence à l'occasion de sa 40e édition. D'autant plus que, entre-temps, la «Nouvelle Rome» a, depuis cinq ans, mis sur pied un Festival de la tulipe! À la base de ce projet se trouve Erhan Ozbatir, Morgienne d'origine turque. «À travers la

## Pour son 40e anniversaire, la Fête de la fleur renoue avec l'origine turque de la tulipe



FRANÇOIS MESSIMING

La Fête de la tulipe accueille entre 70 000 et 80 000 visiteurs par édition. Ce succès quarantenaire dépend tant des fleurs que du cadre.

tulipe, il devenait possible de créer un échange culturel et économique, explique l'ancien directeur de l'Hôtel Fleur du Lac. Il revêtra plusieurs formes. Ainsi, la Chambre vaudoise du commerce a été conviée sur les

### Week-ends thématiques

Outre 200 000 bulbes de 200 variétés, le parc de l'Indépendance accueillera les œuvres du Symposium de sculpture ainsi qu'un florilège d'activités. Du 2 avril au 16 mai, les week-ends seront thématiques: les familles, les potiers, le Moyen Âge et les bateaux seront abordés. Pour l'occasion, l'association Morges Fleur du Lac, qui passe à quelque 200 000 francs.

**www.morges-tourisme.ch**

## Projet de salle de gym en bonne voie

**BUCHILLON** L'étude sur la construction d'une salle de gymnasique à Ettoy a entamé sa dernière ligne droite. Un crédit de 300 000 francs a été accordé par le Conseil communal de Buchillon, mardi soir, pour finaliser le projet. Si tout se passe bien, les travaux pourraient débuter au mois de septembre de cette année pour s'achever en juin 2011. Le coût de l'infrastructure s'élève à 3,5 millions, dont 60% sont financés par le groupement scolaire. En effet, la salle pourrait rapporter jusqu'à 180 000 francs de revenus par an sur une durée de trente ans, puisqu'elle sera louée aux écoles du groupement scolaire et, le soir, aux sociétés locales. Une parcelle voisine devrait être gardée pour d'éventuelles extensions ou l'aménagement d'un terrain de sport extérieur. Après déjà deux refus du Conseil communal, le projet semble sur la bonne voie.

G. F.

## La réfection de la place de Fleuri votée à la raclette

**BEGNINS** Mardi soir, le crédit pour rénover l'esplanade devant la salle communale n'a été accepté qu'à une voix près.

Que la place de Fleuri ait besoin d'un lifting, aucun conseiller communal n'a nié lors du débat animé de mardi soir à Begnins. Chacun sait que cette esplanade avec vue sur le lac et les Alpes a plus de trente ans, qu'elle accueille une dizaine de tournois de beach-foot et, surtout, qu'elle souffert du chantier pour la construction de la chaudière à bois. Mais la Commission de l'aménagement du territoire estimait que certains travaux n'étaient ni urgents ni indispensables. Elle demandait à la Municipalité de revoir sa mission des finances proposées de n'investir que 300 000 francs au lieu des 560 000 demandés par le prévôt.

En plus, les deux commissions soulaient que la totalité des coûts soient assumés par la société propriétaire de la chaudière, la Becad, responsable des nuisances provoquées par son chantier. De toute façon, la commune paierait son dû puisqu'elle détient 40% des parts dans la Becad - les 60% restants appartenant à la Société électrique intercommunale de La Côte (SEIC).

Y. M.

## Infos Express

**MORGES** L'aménagement d'un parking souterrain sous les quais afin de résoudre le manque de places de stationnement au centre-ville fait débat au Conseil communal.

» A lire demain